



**DECLARATION PREALABLE
CHSCT MI 28 mars 2019**

Monsieur le Président,

Mesdames messieurs les représentants du ministère de l'intérieur,

Collègues représentants du personnel,

Nous sommes réunis ce jour à l'occasion du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail ministériel. Les résultats des élections professionnelles dernières confortent l'UNSA FASMI-SNIPAT dans son développement continu. Le fort taux de participation des agents, malgré les réserves émises par le passage au vote électronique, témoigne de l'attachement syndical au sein de notre institution.

L'ordre du jour de cette première réunion témoigne de la diversité des sujets dont l'un d'entre eux, nous sensibilise plus que tout autre. **En l'espèce, il s'agit de la problématique liée aux suicides.**

Nous déplorons depuis le **début de l'année 20 disparitions tragiques**. Un plan de prévention ministériel et un séminaire de prévention du risque suicidaire ont récemment été organisés par la DRCPN, la seule chose qui nous vient à l'esprit est : « ENFIN ». Nous ne pouvons nous contenter d'assurer un macabre comptage de nos collègues disparus, ce plan se doit d'être Marshall et d'envergure.

Dans la continuité, nous souhaitons qu'un groupe de travail dédié à la lutte contre le risque suicidaire soit mis en place très rapidement.

Campagne de prévention, déclinaison du plan ministériel, innovation, inspirons nous de ce qui se fait de mieux y compris à l'étranger, au Canada par exemple, afin d'endiguer cette funeste mécanique.

Pas de sujets tabou, tout doit être mis sur la table, la question du surendettement doit être abordée ainsi que le sentiment de honte qu'il génère. Nous tenons à vous rappeler que l'UNSA FASMI demande qu'un dispositif d'avance sur traitement (salaire) soit créé. Il permettra au moins d'apporter une solution nouvelle, rapide et innovante dans des situations ponctuelles de détresse financière.

Les conditions de vie au travail permettent de trouver un équilibre social entre sa vie privée et professionnelle.

Dans un contexte de pression et d'emploi intensif avec tous les samedis un acte X du mouvement gilets jaunes et après une longue période de dialogue social rompu, le ministère de l'intérieur ouvre plusieurs chantiers de réforme dont le **temps de travail, la fidélisation, l'avantage spécifique d'ancienneté, les mutations et l'avancement** pour ne citer que ces dossiers majeurs.

Sur ces projets **l'UNSA FASMI-SNIPAT** exigera des garanties sur les dispositifs d'accompagnement et pèsera afin d'éviter des restructurations brusques ou brutales en **refusant toutes régressions catégorielles**.

Notre ministère régalien est atypique dans sa composition ; les agents employés relèvent de catégories multiples : **militaires, administratifs, techniques, ouvriers d'état, berkaniens, personnels actifs, techniciens sic...**La liste est aussi longue que les problématiques spécifiques qui en découlent.

Cette instance ayant une compétence transversale, permettra, nous le souhaitons, d'apporter des réponses ciblées aux personnels concernés par des situations instables mais également de **répondre aux difficultés managériales rencontrées par certains**.

Nous vous remercions de l'attention portée et nous vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès verbal.

La Délégation UNSA FASMI-SNIPAT